

# Aid : Cazeneuve a franchi de nouvelles étapes dans la lèche-baboucherie...



**Riposte Laïque** : Nos lecteurs te connaissent comme président de Vigilance Halal, mais peux-tu te présenter à eux de manière plus complète ?

**Alain de Peretti** : Je suis vétérinaire à la retraite, ayant exercé en libéral à la campagne et ayant pratiqué l'inspection sanitaire en abattoir. Cela a contribué bien sûr à la création de Vigilance Halal car le vétérinaire est au carrefour de la protection de l'animal et du consommateur. Mais je suis également un ancien militant politique, retiré du combat électoral auquel je ne crois plus.

Je crois par contre à un travail de fond sur les idées et concepts, ce sont eux qui mènent le monde...

Je précise d'ailleurs que VH est parfaitement « apolitique » au sens où nous ne sommes inféodés à aucun parti politique. Notre action est au service de tous ceux qui veulent s'en

saisir dans le cadre du « bien commun ». Curieusement, je n'ai encore jamais été sollicité par des élus PS, Front de Gauche ou Ecolos ! Qu'ils sachent que je suis à leur disposition

**Riposte Laïque : Quels sont les objectifs de Vigilance Halal ?**

**Alain de Peretti :** Les objectifs de Vigilance Halal sont multiples et se sont étendus avec le temps. Nous avons tout d'abord voulu œuvrer pour une large information publique du scandale, que ce soit sur la souffrance animale que génère l'abattage halal mais aussi (et nous sommes les seuls...) sur le danger sanitaire. Sans parler des circuits financiers opaques qui l'entourent. Nous avons organisé pour cela les Etats Généraux du halal à Paris avec des intervenants de qualité et de tous horizons. Tout cela, dans un premier temps, en vue d'obtenir un étiquetage informatif du mode d'abattage mais plus outre pour une interdiction pure et simple.

En effet, contrairement à ce qu'on veut faire gober au bon peuple, le halal n'est pas une tradition culinaire exotique comme la cuisine chinoise ou mexicaine, mais un corpus idéologique et juridique réglant tous les aspects de la vie. Et c'est là que nous avons été amenés à élargir notre réflexion sur un fait essentiel : le halal est ce qui est licite (légal) selon une loi totalement inacceptable qui est la sharia. Et vos lecteurs connaissent parfaitement nombre d'autres prescriptions de la sharia ! La nourriture halal n'est que le cheval de Troie de l'islamisation de la société et de la réislamisation des musulmans en voie d'assimilation (cf. Gilles Kepel ou Malika Sorel).

Pour atteindre ces objectifs, notre action s'appuie sur des actions en justice rendues possibles par le fait que les pouvoirs publics n'hésitent pas à bafouer lois, règlements et normes pour faciliter la propagation d'us et coutumes venus d'ailleurs. Nous avons la naïveté de croire que nous sommes encore dans un Etat de droit. Autant dire que notre avocat, Maître Yon, a beaucoup de travail...

Nous menons également un gros travail scientifique avec le Dr Thillier, expert européen indépendant en sécurité sanitaire et spécialiste des maladies à prions, qui est notre conseiller,

afin de démontrer que notre action doit tout à la science et à la raison qui sont quand même une des caractéristiques fondamentales de notre civilisation.

Enfin, notre action d'information du public continue, je me déplace dans toute la France pour des conférences, nous éditons des livres, des outils militants et des documents informatifs téléchargeables sur notre site <http://vigilancehallal.com>.

Pour résumer, notre action, basée sur la protection et le respect des animaux et du consommateur, ainsi que sur le respect de la neutralité laïque de l'alimentation sous tend un combat civilisationnel fondamental.

**Riposte Laïque : Renvoies-tu dos à dos le halal et le casher ?**

**Alain de Peretti :** Absolument pas, car, si les techniques d'abattage sont quasi identiques donc également blâmables, le casher représente moins de 1% de la viande au lieu des plus de 60%, en expansion continue, du halal. Le philosophe Olivier Rey démontre d'ailleurs avec brio qu'une chose change de nature lorsqu'elle change de taille : nous y sommes ! De plus, le casher est présent depuis des siècles et n'a jamais exercé de pression communautaire, les circuits financiers en sont beaucoup plus transparents, et enfin il n'y a pas dans le casher cette exaltation sanguinaire, cette « liturgie du sang » et de la souffrance que l'on voit dans le halal. Notons d'ailleurs au passage que le christianisme a résolu une fois pour toute cette « violence mimétique » (cf. René Girard) par le sacrifice non sanglant de l'eucharistie.

Ceux qui veulent à toute force faire un parallèle sont, comme je les appelle, adeptes du pâté d'alouette dont la recette provençale bien connue est un cheval plus une alouette. Ceux qui font ce parallèle y trouvent souvent un prétexte pour ne rien faire.

**Riposte Laïque : Souhaitez-vous, comme en Suisse, que l'abattage rituel soit interdit ?**

**Alain de Peretti :** Bien sûr, et je rappelle qu'en Suisse cette interdiction a été acquise à la suite d'une votation populaire initiée par les bouchers et vétérinaires en... 1893 et est

maintenant inscrite dans la constitution ! Heureux pays démocratique ! De plus mon ami Sami Aldeeb, expert en la matière, a rappelé dans un avis au gouvernement que rien dans les textes ne justifiait ces pratiques. Une mosquée belge vient d'ailleurs de le rappeler.

**Riposte Laïque :** Tu penses réellement que les personnes les plus fragiles (enfants, vieillards) sont mises en danger par la consommation, à leur insu, de viande halal ? Dans ce cas, comment expliques-tu qu'aucun scandale n'ait encore éclaté ?

**Alain de Peretti :** Il y a de nombreux cas actuellement mais le SHU (syndrome hémolytique et urémique) n'est pas une maladie à déclaration obligatoire, seul moyen d'avoir une centralisation statistique des cas. Le Dr Thillier parle de 200 cas environ par an sur les enfants, sans compter les nombreux cas de gastro-entérite non identifiés sur le plan bactériologique sur les enfants en forte augmentation comme le décrit notre ami le Dr Dubos, pédiatre à Paris.

Quant aux vieillards et personnes immunodéprimées, il est là aussi difficile d'avoir des statistiques. Ce qu'on sait de façon certaine c'est que l'abattage halal entraîne des contaminations. Ce sont surtout les steaks hachés qui sont dangereux car ils amènent les germes au centre de la viande. Conscient des risques pour la restauration collective, à la suite de nombreux cas à partir de 2005 (montée en puissance de l'abattage halal), les pouvoirs publics ont pris une directive préconisant de faire cuire à cœur les steaks hachés, les rendant ainsi immangeables. De plus, les industriels de la viande sont tenus de faire des auto-contrôles bactériens : on voit régulièrement des retraits de lots de viande hachée comme dernièrement les supermarchés Aldi, provenant d'un abattoir halal. Il suffit donc d'une négligence humaine, dont la probabilité est forte, pour qu'un gros « pépin » survienne, surtout dans un monde animé par l'esprit de lucre. Le livre d'Anne de Loisy décrit très bien la « moralité » de ce milieu...

**Riposte Laïque :** Les 24, 25 et 26 septembre, il va y avoir, comme tous les ans, dans de nombreuses villes de France, des abattoirs improvisés pour la fête de l'Aïd. Cela t'inquiète-t-

**il, et si oui, pourquoi ?**

**Alain de Peretti :** Cela nous inquiète d'autant plus que le plus grand flou semble prévaloir sur les localisations des abattoirs temporaires et sur les conditions d'attribution des autorisations cette année. Déjà en 2014, nous avons noté une distorsion entre les lieux annoncés par le ministère (44) et le nombre cité sur « Al Kanz » (une centaine). Il faut savoir qu'un abattoir, même temporaire, est une « installation classée » reconnue comme génératrice de risques sanitaires et environnementaux. Donc soumis à des normes très strictes... Ce sont ces normes qui ont d'ailleurs entraîné la fermeture d'une centaine de petits abattoirs de proximité. Or, on laisse depuis dix ans abattre pour l'Aïd dans les lieux les plus divers (sous tente et sur un parking, dans une carrière, dans une bergerie, un club hippique, une usine à poisson...) à l'évidence non adaptés à ces contraintes. Cependant, il y avait jusque-là un certain respect formel par l'émission d'une circulaire ministérielle et d'un arrêté préfectoral dont l'instruction était bien sûr d'une légèreté coupable et renouvelé tous les ans sans tenir compte des remontées d'information. Cette année il semble que sous l'impulsion de M. Cazeneuve, soucieux de « *l'attachement des musulmans à ce rite* », et dans le but de simplifier les procédures (voir son discours du 15 Juin devant le CFCM) on ait franchi un échelon supplémentaire dans la « lèche-baboucherie » : en effet les préfets semblent avoir recherché auprès des maires des sites et avoir signé avec les municipalités un simple cahier des charges, totalement dérogatoire de la procédure des installations classées. Cela semble le cas à St Etienne par exemple où les autorités refusent de nous communiquer les pièces justificatives : nous pensons actionner la justice, nos avocats sont sur le dossier.

**Riposte Laïque : Que propose à nos compatriotes Vigilance Halal, durant ces trois jours ?**

**Alain de Peretti :** Du fait de l'opacité du système, nous avons de la peine à réunir les preuves de la forfaiture des autorités sur le plan des principes sanitaires, pour aboutir à

une mise en accusation de grande envergure. Nous demandons donc à toutes les bonnes volontés de sortir de derrière leurs claviers, de se rendre sur les lieux, de prendre photos et vidéos et recueillir des témoignages du voisinage. S'ils s'y retrouvent assez nombreux, une manifestation spontanée et citoyenne n'est pas à exclure avec remise à la presse d'un communiqué qui sera fourni. Mais le principal est l'observation des lieux y compris avant et après les dates fatidiques (surtout après : restes de sang, de peaux ou viscères, stagnation des bennes à déchets, présence de rats...). Nous avons mis en ligne une carte de France où figurent les sites connus à ce jour pour permettre aux volontaires de s'organiser (page FB événement : <https://www.facebook.com/events/125814904429352/> où chacun peut s'inscrire). Nous avons une ligne téléphonique spéciale pour l'occasion : 06 47 17 37 45. Nous demandons également à tous d'observer les mouvements de moutons chez les particuliers et soit de nous les signaler, soit mieux encore de les signaler directement à la police sur une main courante : en effet les abattages dans les baignoires persistent malgré les facilités accordées car le poids de la culture est trop fort pour le chef de famille qui doit réaliser lui-même le « sacrifice » et ceci est totalement interdit ! Mais là aussi tolérance totale et on se souvient de ce mouton qui l'an dernier avait sauté du 5<sup>e</sup> étage à Lille sans aucune sanction, la presse se contentant d'un commentaire humoristique...

**Riposte Laïque : Que penses-tu de la polémique sur les cantines scolaires, quant au fait que certains maires refusant de financer des repas de substitution, on risque, si on suit la proposition de loi Jegou, d'avoir des menus végétariens obligatoires ?**

**Alain de Peretti :** Cela ne devrait même pas faire polémique s'il n'y avait pas derrière une revendication communautariste avec victimisation systématique, appuyée par des politiciens en recherche de clientèle. Rappelons que le service de cantine

est facultatif, les municipalités le mettent en place avec participation financière des contribuables, il ne faut pas l'oublier, et doivent tendre à diminuer les charges qui pèsent sur leurs budgets. **Un seul menu pour tous, équilibré sur le plan diététique et économique, point barre**, et comme le porc est une viande saine et bon marché il n'y a pas photo. De plus ces populations veulent des produits halal et le plus souvent refusent de manger à côté d'élèves mangeant impur (nombreux témoignages) ! Ceux qui proposent, comme Yves Jego, un menu végétarien de substitution démontrent qu'ils n'ont rien compris. Je voyais sur Twitter des soutiens à cette proposition disant « une bonne solution à un faux problème » alors que c'est une mauvaise solution à un vrai problème. M. Jego est bien un vrai centriste disciple de l'âne de Buridan et du pâté d'alouette !

**Propos recueillis par Pierre Cassen**